

RCS : POITIERS Code greffe : 8602

Documents comptables

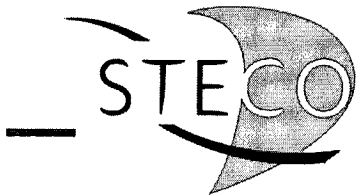
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00194 Numéro SIREN : 494 947 146 Nom ou dénomination : A.S.F.
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2018 sous le numéro de dépôt 6058



MEMBRE INDEPENDANT

A U D E C I A

EXPERTISE COMPTABLE - GESTION SOCIALE - AUDIT - CONSEIL

POITIERS

Jérôme BOURDEAU
Pascal DEL'HOMME
Marie-Pascale GANDOUIN
Jean-Philippe JOUBERT
Laurent MORILLON
Experts-Comptables
Commissaires aux comptes
Pierre BALZEAU
Expert-Comptable

LA ROCHELLE - LAGORD
Lionel BENOIST
Patrick CRUCHON
Démosthène SIMONNEAU
Jacky TIFFOUIN
Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

LA FLOTTE EN RÉ
Yves PAUGAM
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

ROCHEFORT
Frédéric MENOU
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

FONTENAY-LE-COMTE
Jacky TIFFOUIN
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Ghislaine MOREAU
Directrice de Bureau

LES HERBIERS
Anthony ARRIVÉ
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

CHOLET
Démosthène SIMONNEAU
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

BORDEAUX - GRADIGNAN
Patrick CRUCHON
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Julien FRANCOIS
Directeur de Bureau

PARIS
Jean-Philippe JOUBERT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
Pierre BALZEAU
Expert-Comptable
Directeur de Bureau

n° de
dépôt

6058



n° de
gestion

7B19h

30 OCT. 2018

n° de
facture

n° de
chrono

COMPTES APPROUVÉS
PAR L'A.G.O. DU 25/10 2018

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant

Sarl ASF
28 Route du Bois de Moulin

86240 SMARVES

Comptes Annuels au 30/04/2018

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables - Région Poitou-Charentes-Vendée

1 rue Louis Proust
Pôle République 3 - BP 1069
86061 Poitiers cedex 9
Tél. 05 49 58 05 05
Fax. 05 49 37 13 00

Siège social
5 rue François Hennebique
17140 Lagord
Tél. 05 46 67 27 22
Fax. 05 46 67 77 16

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 000 euros
RCS La Rochelle 522 625 979
APE 6920 Z
N° Intracommunautaire FR 19522625979



poitiers@steco.fr

www.steco.fr
www.audecia.com

Désignation de l'entreprise : Sarl ASF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 28 Route du Bois de Moulin		86240 SMARVES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 49494714600010		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30042018	
		N-1 30042017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an CR	
Immobilisations :		Stocks	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Sarl ASF

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8.....000.....)	DA	8 000	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	424 239	30 804	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	318	393 436	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	433 358	433 039
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		14 663	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 136	53 468	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY	73	1 896	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	11 209	70 027	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	444 567	503 067	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 209	70 027	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Néant		*
-------	--	---

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
			FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL				
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 057	5 111	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	45	85	
	Salaires et traitements*						FY			
	Charges sociales (10)						FZ	832	224	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA			
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 934	5 421	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 934)	(5 421)	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 701	1 542	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	2 701	1 542	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	281	886	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	281	886	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 421	656		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	486	(4 764)		

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Sarl ASFNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			531 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			531 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	95		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			131 104
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	95		131 104
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(95)		400 096
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	73		1 896
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 701		532 742
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 383		139 307
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	318		393 436
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1			
	(10) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3			
	(12) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4			
	(13) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
Pénalités			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			95		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Charges à payer	8

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	9
Résultats financiers des cinq derniers exercices	10

ANNEXE

Exercice du 01/05/2017 au 30/04/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 444 566.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 318.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2017 au 30/04/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos le 30/04/2018 ont été arrêtés dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du nouveau Plan Comptable Général 2014 modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les principes relatifs à l'image fidèle, la comparabilité et la continuité d'activité, la régularité et la sincérité, la prudence et la permanence des méthodes ont donc été appliqués.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/05/2017 au 30/04/2018

RESULTAT FISCAL

DETERMINATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

RESULTAT COMPTABLE	391€
<u>Détail des réintégrations:</u>	
Pénalités, Amendes	95€
<u>Détail des déductions:</u>	
RESULTAT FISCAL	486 €
- BASE IMPOSABLE AU TAUX DE 15,00%	486€
Impôt sur les bénéfices	73€

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/05/2017 au 30/04/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	38 606		
TOTAL	38 606		
TOTAL GENERAL	38 606		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			38 606	38 606
TOTAL			38 606	38 606
TOTAL GENERAL			38 606	38 606

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	17 806	17 806	
TOTAL	17 806	17 806	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Impôts sur les bénéfices	73	73		
Groupe et associés	11 136	11 136		
TOTAL	11 209	11 209		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 663			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	11 136			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Sociales	10.0000	800			800

Charges à payer

ANNEXE

Exercice du 01/05/2017 au 30/04/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et Amendes	95	67120000
Total	95	

A.S.F.
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 28 route du Bois de Moulin 86240 SMARVES
RCS POITIERS 494 947 146

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 OCTOBRE 2018**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2018**

DEUXIEME DECISION

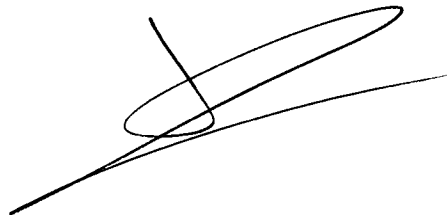
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2018 s'élevant à 318 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 318 euros

↳ En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 424 557 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.